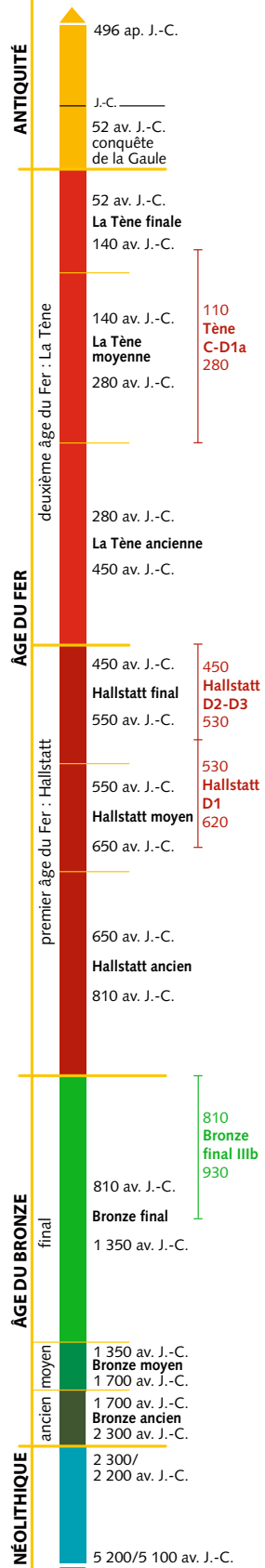




ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
VIX (CÔTE-D'OR), UNE RÉSIDENCE PRINCIÈRE
AU TEMPS DE LA SPLENDEUR D'ATHÈNES



1



2



3



4



5

LE MONT LASOIS

Le Châtillonnais est un secteur privilégié en Europe pour l'étude de l'évolution des sociétés du premier âge du Fer, le Hallstatt. Les opérations de fouille qui se poursuivent depuis le XIX^e s., sur le mont Lassois et ses environs, fournissent des données matérielles dont l'analyse et la comparaison avec celles d'autres sites de la même période révèlent l'existence d'une société complexe et hiérarchisée.

En bordure du Bassin parisien, le mont Lassois surplombe de 109 m le village actuel de Vix. Isolé de la ligne de Côte, il est composé du mont Roussillon et du mont Saint-Marcel, et forme un site naturellement fortifié dominant la trouée

de la Seine, axe majeur de circulation vers le Bassin parisien.

L'étude des ensembles sédimentaires du secteur permet de restituer l'environnement du mont Lassois pendant les âges du Bronze et du Fer.

Durant le Hallstatt, la basse plaine de la Seine est marécageuse, tandis que les marnes des versants sont probablement mises en culture. Les bas de pentes, recouverts par un plaquage de limons éoliens quaternaires, constituent des terrains agricoles exploités par de grands domaines au moins depuis l'Antiquité.

HISTOIRE DE RECHERCHES

La découverte en avril 1930 de la citadelle hallstattienne de Vix entraîna Jean Lagorgette dans onze campagnes de fouilles sur le mont Lassois. A sa mort, en 1942, René Joffroy lui succède et fouille, de 1947 à 1974, sur le mont Lassois et ses pentes. Le point culminant est la découverte, par Maurice Moisson, entre Noël 1952 et le Jour de l'An 1953, d'un tumulus princier, et la fouille de la chambre funéraire de la "Dame de Vix" par René Joffroy et son équipe. Les prospections aériennes de René Goguet qui débutent sur le secteur de Vix en 1961, offrent à René Joffroy et aux archéologues suivants, des champs d'investigation jusqu'alors inexplorés. En 1991, de nouvelles fouilles menées

par Bruno Chaume portent sur le secteur des "Herbues" - sanctuaire et tumulus 3 du Hallstatt D2-D3 ; celui des "Tillies" - tumulus 2 et 6 de l'âge du Bronze final IIIb et, dans le même secteur, sur un enclos de la nécropole de la Tène moyenne et finale.

Depuis 2001, un Programme Collectif de Recherches (PCR) dénommé "Vix et son environnement" se développe sur le mont Lassois. Il réunit, des équipes française, (univ. de Bourgogne), allemandes (univ. de Kiel et de Stuttgart), autrichienne (univ. de Vienne) et, plus récemment, suisse (univ. de Zurich). L'objectif global du projet est d'étudier le complexe aristocratique de Vix/le mont Lassois, et son évolution, dans le contexte environnemental.

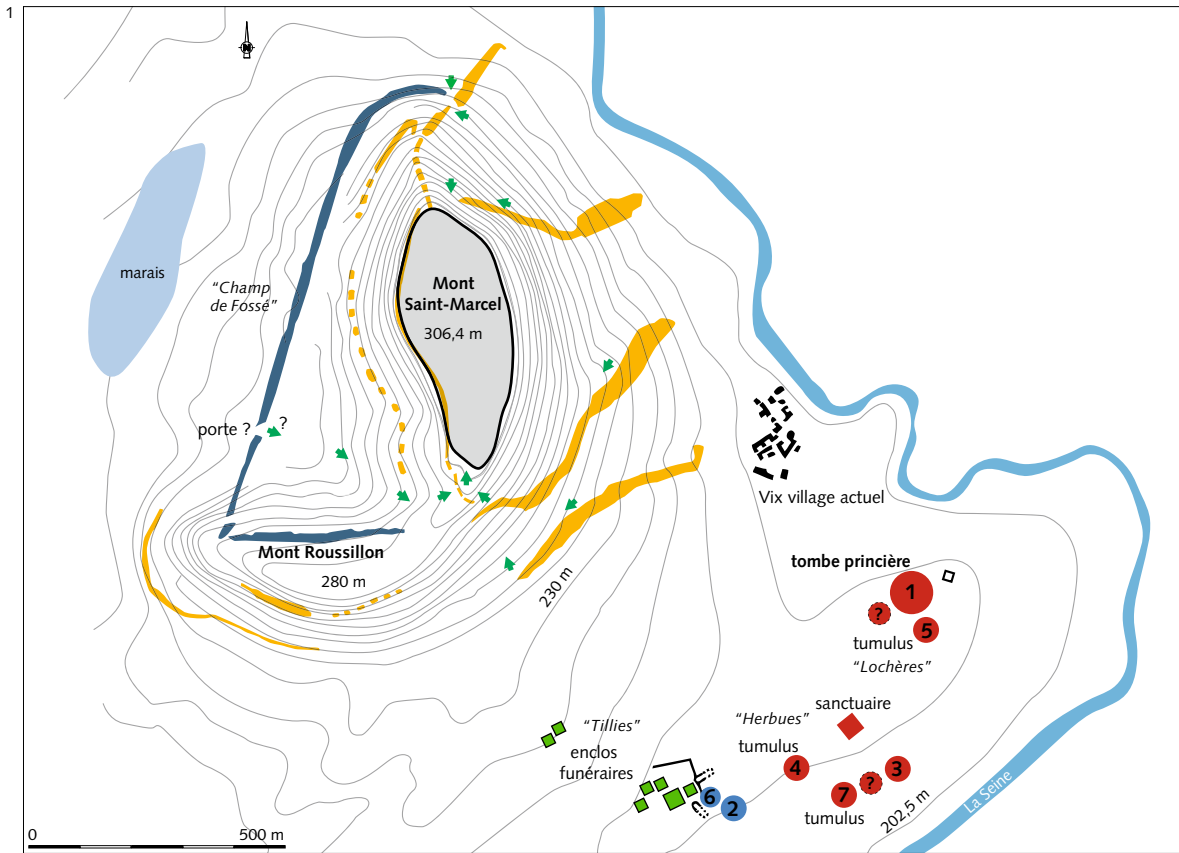
1. Vue aérienne du mont Lassois : le "Palais de la Dame de Vix" se trouvait sur le plateau supérieur.
R. Goguet

2. Trous de poteaux de l'abside du "Palais de la Dame de Vix".
Fouille Université de Kiel

3. Edouard Flouest, magistrat et archéologue amateur.
Anonyme, vers 1870

4. En haut, Maurice Moisson dégageant le grand cratère en bronze de la tombe de la "Dame de Vix".
R. Joffroy, janvier 1953

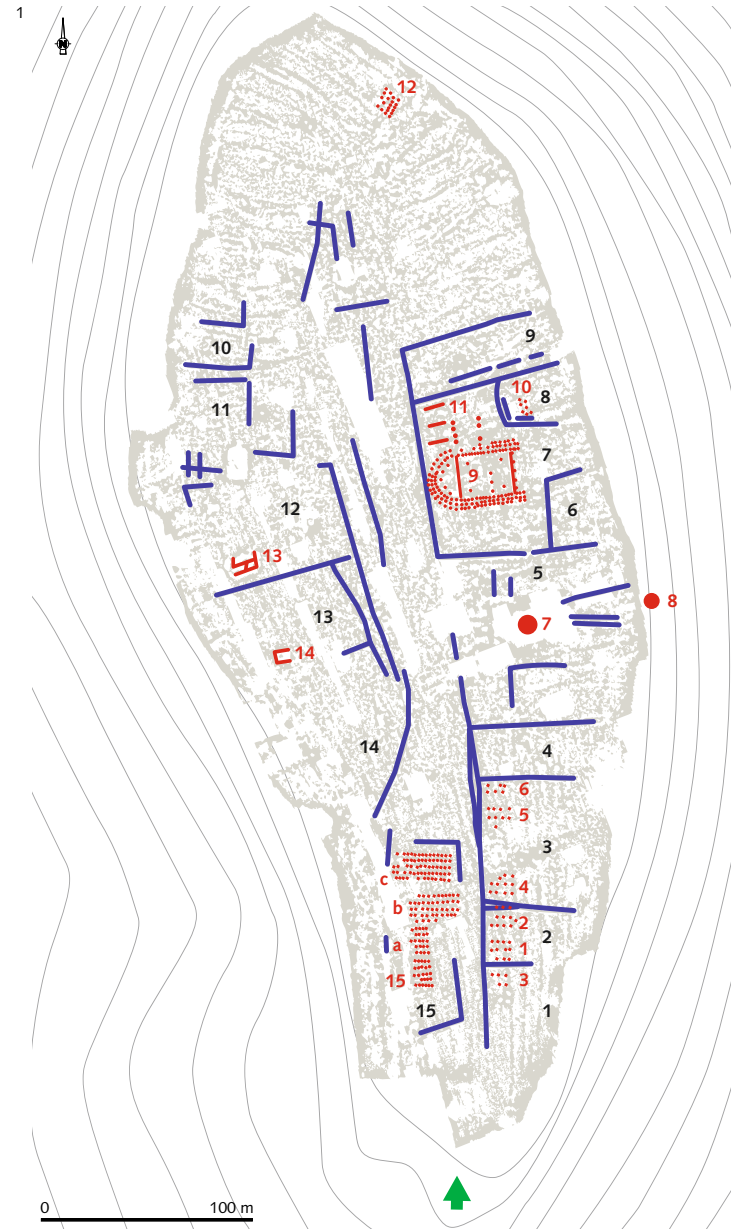
5. René Joffroy et René Paris finissant de dégager le cratère en bronze.
J.-J. Hatt, janvier 1953



RÉFLEXIONS SUR L'URBANISME

Le mont Lassois s'appréhende comme un ensemble cohérent et organisé, constitué d'une zone quasi urbanisée (le plateau d'un peu plus de 5 ha sur le mont St-Marcel), des fortifications (le rebord de plateau, les pentes et le bas des versants des monts St-Marcel et Roussillon) et des nécropoles et habitats ouverts dans la plaine de la Seine. Les vestiges les plus anciens retrouvés sur le plateau datent du Bronze final IIIb. Il s'agit de fosses cultuelles dans lesquelles était enfoui du mobilier (essentiellement céramiques, meules, et fusaïoles) et d'un rempart sur le bord oriental du plateau. Après le Bronze final IIIb, un hiatus semble exister jusqu'au Hallstatt final : pendant trois siècles environ, le plateau n'est pas occupé.

Les prospections géophysiques combinées aux fouilles mettent en évidence une réelle structuration et hiérarchisation de l'habitat du plateau supérieur qui évoque un phénomène d'urbanisation au Hallstatt final. L'habitat s'organise de part et d'autre d'un axe central de circulation orienté nord/sud. Cette "grande rue" distribue les accès à une quinzaine d'enclos, délimités par des fossés palissadés, dans lesquels se trouvaient des maisons. Des trous de poteau creusés dans la roche ont fourni les plans de six maisons dans les enclos 1 et 2 et, associés à des fossés de fondation, ceux d'un grand bâtiment à abside flanqué au nord d'un plus petit dans l'enclos 7. Trois bâtiments sur pilotis correspondent probablement



à des greniers collectifs. La régularité de l'organisation suggère un ordonnancement initial et un contrôle de l'exécution des travaux par le pouvoir en place. Les indices d'une hiérarchisation sociale sont perceptibles dans le bâti et les espaces enclos : les maisons classiques à deux nefs côtoient des bâtiments monumentaux, les maisons à abside. La conjonction d'éléments aussi marquants qu'une possible urbanisation du site, la construction de

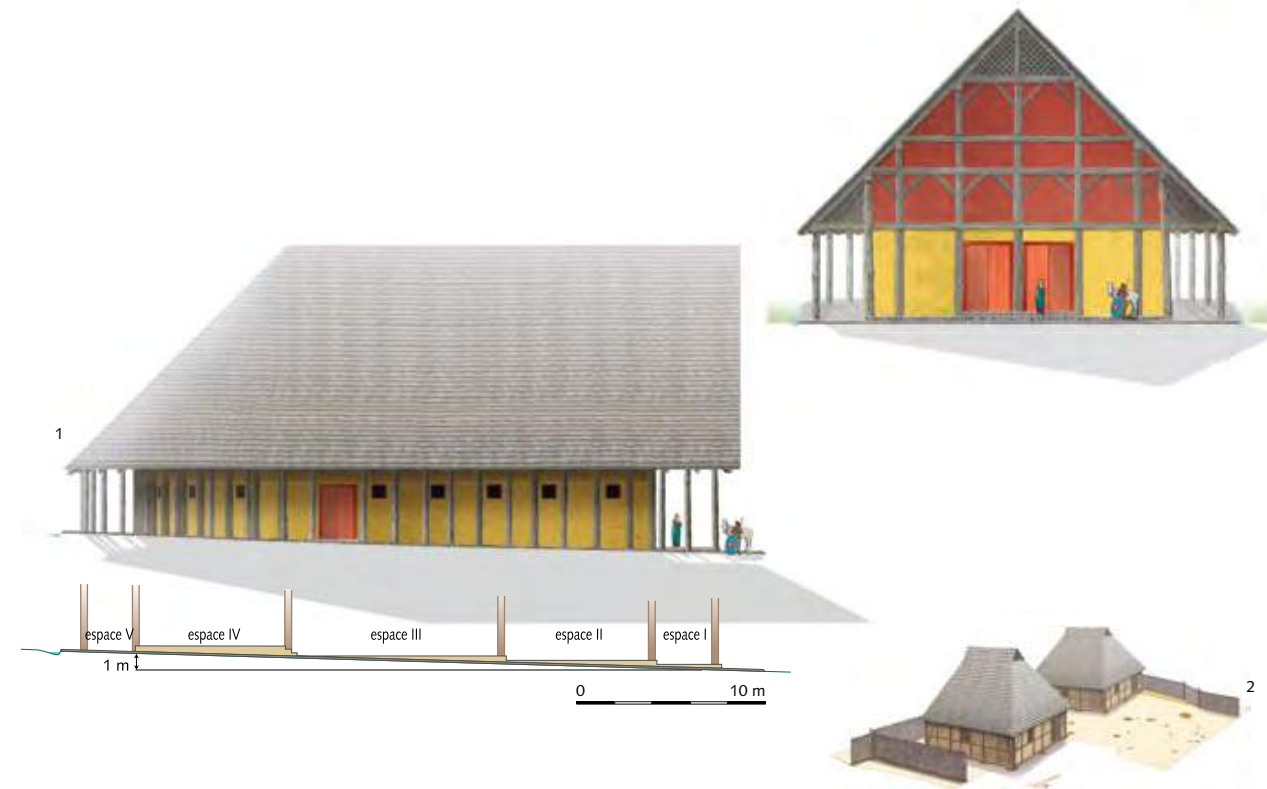
fortifications imposantes et la richesse de certaines tombes incite à penser qu'on a affaire à une "résidence princière". La question des accès au plateau demeure, bien que l'on ait découvert ce qui aurait pu être une "porte" donnant sur le versant occidental du mont St-Marcel, dans l'un des remparts de bas de pente. Il est possible que les levées du flanc oriental aient été utilisées comme voies d'accès ainsi que le suggère l'aplanissement volontaire de leur sommet.



1. Plan de l'habitat du mont Saint-Marcel à partir de prospection géophysique :
■ habitat ■ enclos
B. Chaume, H. von der Osten

2. Trou de poteau du grand bâtiment à abside.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard

3. Fossé de fondation du grand bâtiment à abside.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard



LES GRANDES

ET LES PETITES CONSTRUCTIONS

1. Plan du grand bâtiment à abside du Hallstatt.
S. Beuchot, B. Chaume, A. Haffner, A. Mötsch, U. Müller, N. Nieszery, W. Reinhard, K. Rothe

2. Oenoché (terre cuite).
D. Bardel

Au cœur de ce dispositif urbain et au centre de l'enclos le plus vaste, se trouve le grand bâtiment à abside et à antes (prolongements des murs latéraux pour former un porche) du Hallstatt D2-D3, flanqué d'un plus petit. Le premier bâtiment affiche des dimensions exceptionnelles (35 m x 22 m). L'espace intérieur de 500 m² environ, est divisé en trois pièces d'inégales surfaces. Cette réalisation prouve une maîtrise de la géométrie et du charpentage capable de libérer de vastes espaces intérieurs en construisant un édifice dont la panne faîtière s'établissait à une hauteur de 15 m minimum. On a reconnu deux phases de construction : un premier bâtiment avec une galerie périphérique ravagé par un incendie dont il a été trouvé trace lors de la fouille, puis

un second, de plan identique, reconstruit sur le premier, probablement peu de temps après. Autre particularité remarquable, c'est la première fois, pour cette époque et au nord des Alpes, que des enduits peints sont attestés pour l'ornementation d'un bâtiment : rouges à l'intérieur et sans doute jaunes à l'extérieur. La qualité des objets de la vie quotidienne découverts dans ce contexte - céramiques d'importation et objets métalliques tels que des fibules - renforce l'hypothèse de leur utilisation par les membres d'une classe parmi les plus élevées de la société. La fonction exacte du bâtiment reste hypothétique : bâtiment public ou privé, lieu de pouvoir, espace religieux ou domestique ? Sans doute faut-il envisager une juxtaposition de toutes ces fonctions.

Ce bâtiment, que les archéologues appellent également "Palais de la Dame de Vix", est situé au centre d'un grand enclos ceint d'une palissade de bois. Cet enclos abritait un second bâtiment avec abside mais sans antes, hors normes lui aussi : 25 m x 14 m. Devant ce deuxième bâtiment, les fouilles ont mis au jour de très nombreux fragments de céramiques attiques provenant de Grèce continentale qui, pour la plupart, appartiennent à une grande amphore. Il faut probablement établir un parallèle entre le contrôle des échanges à longue distance, ou relations commerciales (?), et la construction d'une société hiérarchisée dès cette période. Ces objets devaient être l'apanage d'un groupe social particulier. Les maisons 1 et 2 situées dans l'enclos 2

sont construites selon un plan à deux nefs, conforme aux habitats de cette période. Entre la maison 1 et le grand bâtiment à abside, six bâtiments de ce type ont été repérés ; leurs pignons, donnant sur la rue centrale, sont alignés. Le plan des greniers sur pilotis (de 100 à 180 m²) situés au sud du plateau est précontraint par la fonction des bâtiments. Ils étaient destinés au stockage collectif des denrées alimentaires (céréales, etc.). La présence de plusieurs secteurs d'occupation - fosses dépotoirs, greniers et silos - dans la plaine suggère également qu'un habitat s'est développé hors les murs de la citadelle.

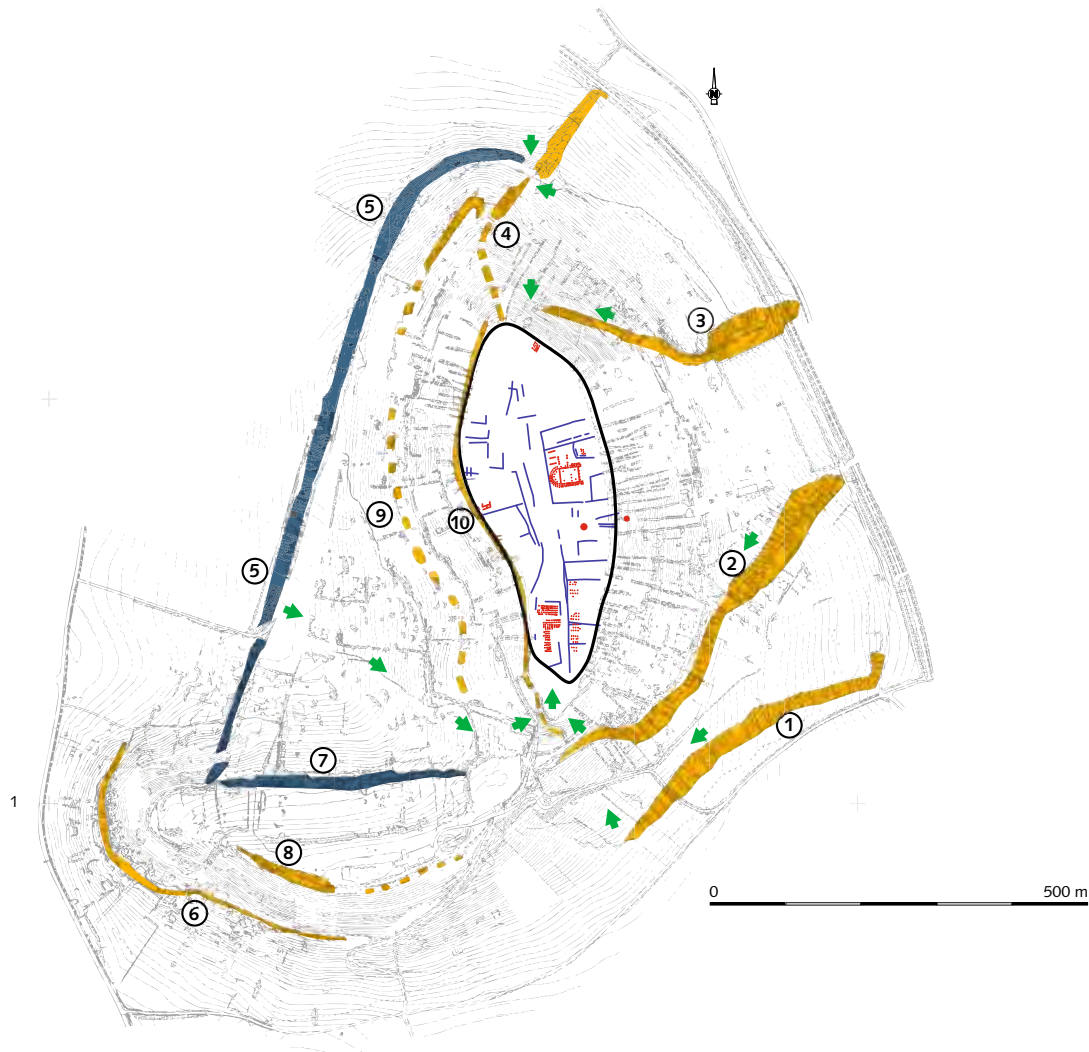
L'occupation sur le mont Lassois se poursuivra sporadiquement, à l'époque gallo-romaine tardive puis mérovingienne.

1. Restitution du grand bâtiment absidial ou "Palais de la Dame de Vix".
M. Filgis, K. Rothe, d'après les données de B. Chaume, A. Haffner, A. Mötsch, U. Müller, N. Nieszery, W. Reinhard

2. Restitution des maisons 1 et 2.
M. Filgis, K. Rothe, d'après les données de B. Chaume, A. Haffner, A. Mötsch, U. Müller, N. Nieszery, W. Reinhard

3. Fragment d'enduit peint.
D. Bardel

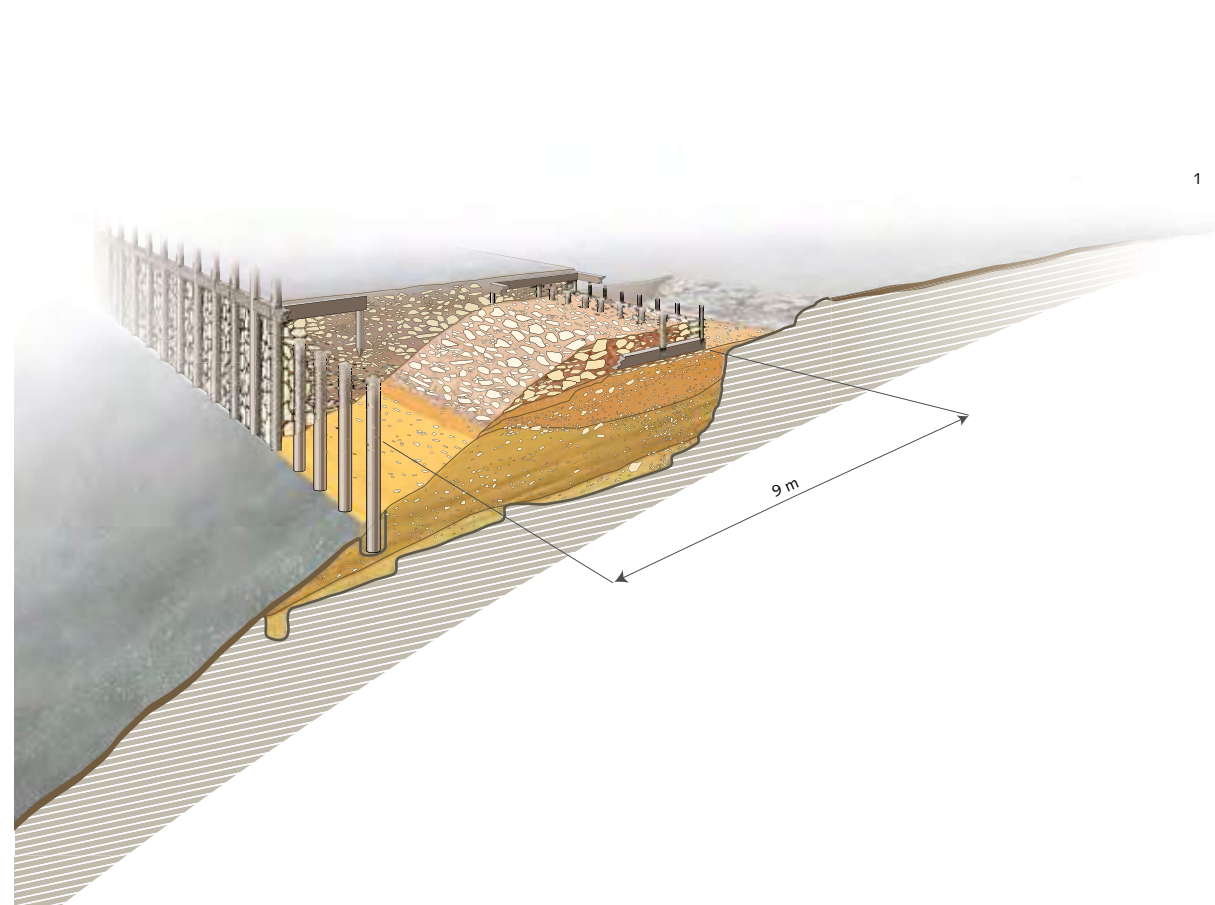




1. Plan topographique général avec l'ensemble des éléments connus du système de fortification numérotés de 1 à 10 :
 ■ rempart ouest : talus de terre avec mur frontal à parement de pierres
 ■ levée à structure de pierres et de terre
 D'après la microtopographie de W. Böttinger, D. Müller, S. Schenk

Le système de fortification est connu dans ses grandes lignes depuis Jean Lagorgette. La partie occidentale du mont Lassois est protégée par un rempart (rempart ouest) et les pentes, du côté oriental, par quatre levées pratiquement perpendiculaires aux courbes de niveau - du sud au nord, 1, 2, 3, 4. Les levées correspondent à des monticules de terre linéaires de très grandes dimensions, armés ou non d'un poutrage de bois. La terre provient du creusement du fossé profond qui les borde. En bas de pente du côté ouest, une fortification s'étend sur 400 m de long environ. On ne connaît pas, actuellement de fortification protohistorique dans la partie méridionale du mont Lassois. L'observation des caractéristiques constructives des fortifications (emplacement, dimensions,

jonction entre les tronçons) suggère qu'elles n'ont pas été édifiées en même temps. Les archéologues proposent, comme hypothèse, deux ou trois phases majeures d'aménagement. Une première phase à la fin du Bronze final avec la fortification du plateau du mont Saint-Marcel, côté ouest ; une seconde au Hallstatt final avec une première enceinte enserrant le mont St-Marcel, en connexion avec les levées 2 et 3 ancrées sur la Seine. Enfin une troisième concernerait le rempart rectiligne occidental incorporant le mont Roussillon et les levées 1 et 4. On constate également que certaines fortifications ont fait l'objet de réaménagements. Quoi qu'il en soit, l'édification de chacune d'elles s'est sans doute déroulée sur plusieurs décennies.



UN SITE FORTIFIÉ

Le rempart de contour de plateau du mont Saint-Marcel, côté ouest, mesure 9 m de large. Il présente un double parement frontal et intérieur dans lequel des niches ont été aménagées pour recevoir

des poutres verticales destinées à ancrer la fortification dans le substrat naturel et à maintenir une palissade dans la partie supérieure du rempart. Il est daté du Hallstatt final. Un sol d'habitat

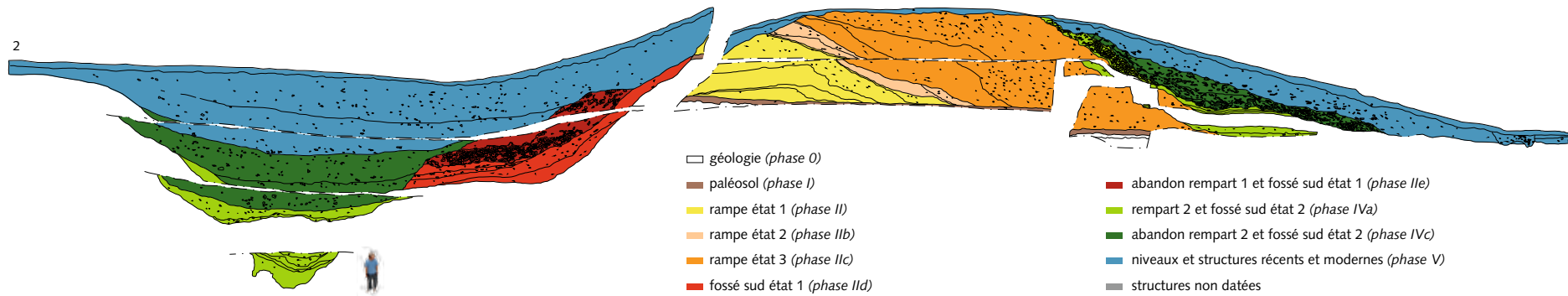


hallstattien a été découvert sous cette fortification. Enfin, un second rempart plus ancien, daté de la fin de l'âge du Bronze, a été repéré sous le rempart hallstattien. De 10,5 m de large et de 3,5 m de hauteur il était constitué d'un poutrage interne vertical et horizontal. Il est à mettre en relation avec les vestiges de cette même période trouvés sur le plateau.

1. Restitution du rempart hallstattien à poutrage vertical du bord de plateau du mont Saint-Marcel. K. Rothe
 2. Rempart parementé hallstattien à poutrage vertical. T. Pertlwieser



2



LES LEVÉES 1 ET 3

La levée 1, au sud-est du mont Saint-Marcel, se poursuit jusqu'à la Seine. Il s'agit d'une rampe avec un dispositif de poteaux verticaux plantés dans son noyau, une base en pierres et un énorme fossé extérieur en U d'une quinzaine de mètres de large pour 4,5 m de profondeur. La présence de poteaux dans la structure est attestée par les trous de poteau retrouvés sous la rampe, lors des fouilles. Ces vestiges correspondent probablement à deux phases de construction datées du Hallstatt final. A partir des éboulis de pierre, on peut restituer un parement externe de pierres. La recherche d'une certaine monumentalité semble avoir été au premier plan des préoccupations des populations quand le principe

de construction a été retenu. La levée 3, une des fortifications défendant le flanc est du mont Lassois, rejoint la Seine à l'endroit où celle-ci le tangente. Le talus mesure encore 40 m de large et environ 4 m de hauteur. Il a été constitué par une triple recharge de terre, mais il n'y a pas, actuellement, d'argument en faveur de l'existence d'un poutrage de bois. Quelques éléments d'un mur parementé subsistent sur le côté nord du talus. Au sud, il est bordé d'un énorme fossé de 30 m de large et 10 m de profondeur. Il n'y a pas encore eu de recherche d'envergure menée sur les levées 2 et 4 : elles feront l'objet de campagnes de fouille ultérieures.

UNE PORTE

La base du flanc ouest du mont Lassois, dans le secteur du "Champ de Fossé", a été défendue à la fin du premier âge du Fer par un rempart édifié parallèlement à la pente sur une longueur de 400 m environ. René Joffroy, qui l'a sondé en 1950 en a fait une coupe schématique. Trois campagnes de fouilles entre 2009-2011 ont révélé une fortification constituée d'un talus d'une quinzaine de mètres de large et de 3 m de hauteur environ, avec un mur frontal à parement de pierres très soigné. Une discontinuité du parement avec un retour perpendiculaire du mur vers l'intérieur de la fortification tend à démontrer l'existence d'une entrée dans la citadelle hallstattienne, ce qui serait la première entrée découverte dans le système de fortification.

Un fossé, non encore daté, se trouve en contrebas de la fortification. Le sur-dimensionnement de ces fortifications (talus/fossé) dépasse de très loin ce que l'on connaît des fortifications de cette période. En arrivant depuis la Seine, la fortification des levées et les grands monuments funéraires édifiés dans la plaine devaient fournir, à ce site topographiquement privilégié, une image identitaire forte d'ostentation du pouvoir. Cependant on est surpris, aujourd'hui, par la faible pression anthropique sur le milieu proche alors que ces constructions gigantesques ont dû mobiliser une main-d'œuvre abondante et des ressources en bois considérables. Il est probable que cette constatation résulte de lacunes au niveau de la recherche.



1. Fossé bordant la levée 3.
T. Pertlwieser

2. Relevé et interprétation chronologique de la stratigraphie de la levée 3 : coupe du fossé sud et du talus.
T. Pertlwieser

1. Porte dans le rempart hallstattien du "Champ de Fossé".
A. Ballmer, P. Della Casa

2. Rempart avec fossé de la levée 1.
T. Pertlwieser



DES NÉCROPOLES DANS LA PLAINE

1. Fusaïoles (terre cuite).
K. Rothe
2. Coffrage effondré de la sépulture centrale du tumulus 6.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard
3. Vue du tumulus 6 daté du Bronze final IIIb.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard
4. Vue du tumulus 2 avec sa couronne de pierre et ses orthostates (pierres plantées verticalement). La structure en croix correspond aux bermes laissées par les archéologues.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard

Les informations apportées par les prospections aériennes et géophysiques et les opérations archéologiques montrent que les nécropoles connues de Vix, s'étendent sur une superficie d'environ 10 ha sur la première terrasse de la Seine, hors zone inondable. Une répartition spatio-chronologique des structures funéraires a été identifiée : les sites du Bronze final IIIb (tumulus 2 et 6) et de la Tène C-D1 (petits enclos funéraires) se situent sur le secteur des "Tillies" ; ceux du Hallstatt D2-D3 (tombe princière, tumulus 3 et sanctuaire hallstattien) occupent les secteurs des "Lochères" et des "Herbues". Cette dichotomie dans l'occupation

de l'espace funéraire n'est qu'une hypothèse de travail et on manque encore de données pour établir une véritable chronostratigraphie horizontale (organisation de l'espace et répartition des structures par période) de ces zones. En effet, les secteurs des "Herbues" et des "Lochères" recèlent probablement un fort potentiel de sites funéraires qui, trop arasés, ne sont pas détectés par photographies aériennes. On note l'absence, à ce jour, de vestiges du Hallstatt ancien, phénomène qui peut s'interpréter comme un biais documentaire ou comme un réel hiatus dans l'occupation du site avant que le mont Lassois n'émerge en tant que "résidence princière".

LES TOMBES DU BRONZE FINAL

Outre les dépôts culturels sur le plateau, l'occupation du secteur au Bronze final IIIb est corroborée par la découverte de plusieurs tombes enfouies dans des tumulus. Sur le secteur des "Tillies", une sépulture reposait au centre du tumulus 2. Les cendres du mort réunies dans une coupe à pied étaient accompagnées d'un service à boire composé de onze céramiques et d'une épingle en bronze. L'ensemble avait été déposé dans un coffrage en bois, recouvert de dalles de pierre de grandes dimensions. Le coffrage en bois ou chambre funéraire était installé sur les restes d'un grand foyer (peut-être le bûcher funéraire). La périphérie du tertre était délimitée par un cercle de dalles calcaires inclinées, reposant sur la masse de terre. Au début du Hallstatt D1, le volume

du tertre a été augmenté en rechargeant la masse en terre du premier tumulus. Une troisième phase d'agrandissement du monument, avec construction d'un mur parementé et en arrière de celui-ci un cercle d'orthostates, a été mise en évidence. Cette troisième phase est datée du Hallstatt D2-D3. Le tumulus 6, était délimité par un cercle de pierres parfait de 13 m de diamètre ne dépassant pas les 20 cm de hauteur. Il présente de nombreuses similitudes d'organisation avec le tumulus 2, cependant, ici, les cendres du mort, accompagnées de 3 vases en céramique et d'un anneau en bronze, ont été répandues sur le sol. Les cercles de pierres limitant les tumulus matérialisent la limite symbolique entre le monde des vivants et celui des morts.

1. Dépôt de céramiques du Bronze final IIIb sur le plateau Saint-Marcel.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard
2. Couteau daté du début du Bronze final (bronze, manche en os).
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard



LA TOMBE DE LA "DAME DE VIX"

1. Restitution de la tombe de la "Dame de Vix" dans le musée du Pays Châtillonnais. Musée du Pays Châtillonnais/ Trésor de Vix

2. Prospection géophysique du tumulus princier :
 ■ mur périphérique ou couronne
 ■ tranchée de René Joffroy
 □ chambre funéraire
 ■ "anomalies", structures non identifiées
 H. von der Osten



La tombe princière est l'une des caractéristiques qui, s'ajoutant à l'organisation urbaine du plateau, aux bâtiments à abside et à l'importance des fortifications, complète l'image que l'on peut se faire de la société de cette période : organisée et hiérarchisée. Seule la tombe centrale de 9 m² a été fouillée. Le tumulus, circonscrit par une couronne de pierres, mesure 38 m de diamètre pour une hauteur actuelle moyenne de 1 m. De l'architecture du tumulus nous ne savons rien si ce n'est que la chambre funéraire située au centre a été creusée dans le substrat alluvionnaire. La morte, nommée depuis sa découverte, "La Dame de Vix", reposait sur la caisse d'un char démonté. Elle portait au cou un torqué creux en or. Un second torqué en bronze,

sur lequel avait été enroulée une lanière de cuir était posé sur son ventre. A chaque bras étaient passés trois bracelets en lignite et un bracelet en bronze avec des perles en ambre. La défunte portait, aux chevilles, une paire d'anneaux en bronze. Huit fibules ont été trouvées sur et à côté du corps, cinq d'entre elles ont un décor rehaussé d'ambre, de corail et de feuille d'or. Les quatre roues en frêne du char étaient disposées le long de la paroi est de la tombe. La caisse du char était ornée de plaques et de balustres en bronze. Des parallèles typologiques entre la coque des moyeux et les balustres décorant le garde-corps de la caisse existent avec le char découvert dans une tombe de la nécropole de Ca' Morta à Côme (Italie), démontrant l'existence de liens entre ces territoires éloignés.

L'élément le plus spectaculaire du viatique (trousseau du mort) est un grand cratère en bronze d'1,64 m de haut, pesant 208,600 kg. La cuve a été chaudronnée ; les anses rivées sur les moulures du rebord et le pied ont été coulés selon la technique de la fonte à la cire perdue. Il a été réalisé vers 530 av. J.-C. par des Grecs, dans un atelier de Grande Grèce situé dans les environs des villes de Tarente et Sybaris. La chambre funéraire a également livré une phiale (coupe en argent) de fabrication locale et deux coupes en terre cuite faites à Athènes, datées de 520/515 av. J.-C. Une oenochoé et trois bassins d'origine étrusque complètent la vaisselle en bronze. Malgré la présence dans



la sépulture de plusieurs objets importés assez précisément datés, il n'est pas envisageable en l'état actuel des connaissances de dater l'inhumation avec une précision inférieure au quart de siècle : la date retenue est 500 av. J.-C. Le croisement des données sur le sexe de la personne inhumée, la richesse de la tombe, le caractère "exotique" de certains objets retrouvés dans la tombe et sur le plateau ainsi que la monumentalité du bâtiment à abside pose la question du statut et du rôle des femmes dans la société hallstattienne : il est difficile de déterminer les raisons qui ont porté ces femmes au plus haut niveau social. S'agissait-il de société matrilineaire ? Des scénarios alternatifs existent : exercice direct du pouvoir, passage à un système de transmission héréditaire, rôle religieux...

1. Détails du cratère (bronze).

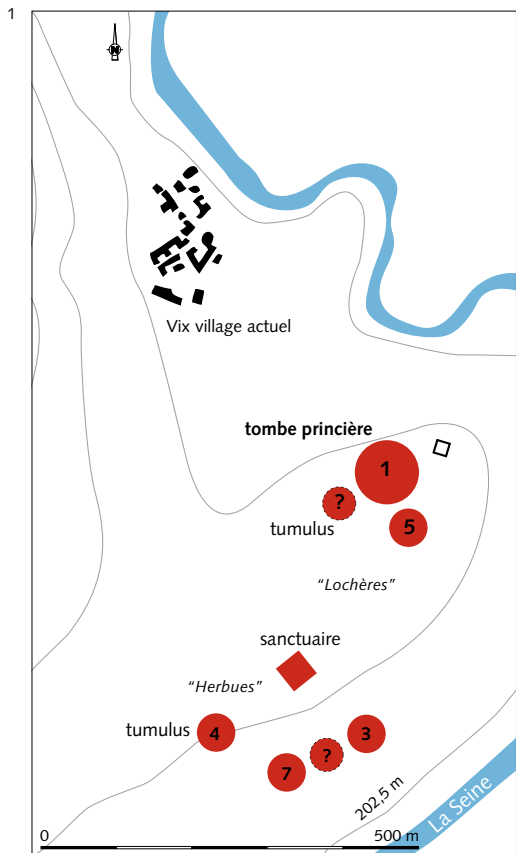
2. Détails du torqué (or). K. Rothe

3. Statuette féminine de 19 cm de haut, rivée sur le couvercle-passoire du cratère (bronze).



4. Détails du cratère : frise sur le rebord, figurant un départ pour la guerre, scène où alternent un hoplite en arme (casque, cnémide, cuirasse, bouclier et lances) et un aurige sur son char à quatre chevaux.

Musée du Pays Châtillonnais/ Trésor de Vix



TOMBES

ET SANCTUAIRE ARISTOCRATIQUE DU HALLSTATT

1. Plan de la nécropole du Hallstatt. B. Chaume

2. Vue aérienne du tumulus 3 et du sanctuaire hallstattien en cours de fouille. R. Goguy

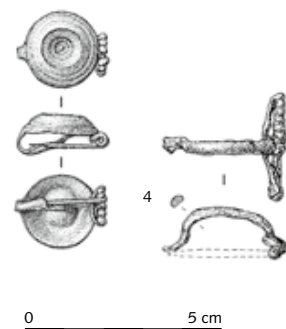
3. Bracelet orné d'oves découvert lors de prospections aux "Herbues". K. Rothe



4. Fibules hallstattiennes du sanctuaire des "Herbues". B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard

A ce jour, on ne connaît, sur le site, que trois sépultures attribuées avec certitude au Hallstatt final, époque de la "Dame de Vix" : la sienne, une tombe du tumulus 3 et celle découverte isolément aux "Lochères". Lors de sondages exécutés en 2003 aux "Lochères", une tombe a été mise au jour, sans mobilier. Les analyses ¹⁴C réalisées sur les fragments osseux récupérés les ont datés de l'époque hallstattienne sans plus de précision. A ce jour, cette sépulture n'est rattachée à aucune structure tumulaire bien qu'il y ait une forte probabilité pour qu'elle l'ait été : la disparition du tertre d'origine est attribuable

à l'érosion naturelle et à des activités anthropiques telles que les labours. Cela confirme qu'il existe très probablement des tertres funéraires aujourd'hui arasés que la photographie aérienne et/ou les prospections géophysiques n'ont pas pu détecter.



Les photos aériennes ont révélé la présence, dans la plaine entre la Seine et le mont Lassois, d'un enclos dont l'aire interne correspond à un carré de 20,30 m sur 20,70 m. Au centre se trouve une fosse d'1,20 m de diamètre, s'enfonçant d'1 m dans le sol géologique ; comblée de pierres, elle ne contenait qu'un tesson de céramique anodin, impropre à dater précisément cet ensemble. Ce qui subsiste de l'enclos est un fossé triangulaire. Le côté nord est interrompu par une entrée faisant face à la partie haute du mont Lassois. La fouille de l'entrée a conduit à la découverte de deux statues en pierre, sculptées en ronde bosse. L'une représente un personnage assis portant, au cou, un torse ouvert à tampons coudés terminés par de grosses

boules légèrement ovoïdes.

Ce torse peut être comparé au torse en or de la tombe princière. Les nombreux points communs entre les deux objets permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle la statue féminine du sanctuaire des "Herbues" pourrait être la représentation de la "Dame de Vix". Cette hypothèse en amène une autre : l'enclos aurait pu être consacré à l'héroïsation des élites, pour mieux asseoir et pérenniser le pouvoir d'un lignage dynastique. La seconde sculpture figure un guerrier, grandeur nature, assis sur son séant, les jambes repliées contre le torse, les deux bras posés sur un bouclier. Les têtes de ces statues n'ont pas été retrouvées. Leur disparition est peut-être liée à des troubles sociaux survenus peu avant le milieu du V^e s. av. J.-C.

1. Vue du sanctuaire de Vix les "Herbues", prise du nord depuis une nacelle. La structure en croix correspond aux bermes laissées par les archéologues. B. Chaume, W. Reinhard

2. Statue au torse (calcaire local). B. Chaume, W. Reinhard

3. Statue du guerrier tenant un bouclier (calcaire local). B. Chaume, W. Reinhard



LA NÉCROPOLE DU SECOND ÂGE DU FER (LA TÈNE)

1. Sépultures 7 et 8 de Vix les "Tillies" datées du II^e s. av. J.-C.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard

La troisième grande période représentée à Vix est celle qui précède la conquête romaine, le second âge du Fer ou la Tène. A l'arrière du rempart situé à la base du flanc ouest du mont Lassois, les terres se sont accumulées au cours du temps pour former une terrasse artificielle. Parmi les différents niveaux d'accumulation, on remarque une couche de petits cailloux, interprétée comme un sol aménagé, daté du second âge du Fer. Il doit être mis en relation avec la grande nécropole à enclos funéraires du secteur des "Tillies" qui n'a été que très partiellement fouillée. Plusieurs sépultures à inhumation y ont été dégagées en 1997. Parmi celles-ci trois sépultures d'enfants

âgés de 4 à 5 ans et une sépulture de femme déposés dans des cercueils en bois doublés d'un coffrage en pierres. Ces tombes sont datées de la fin du III^e s. et du II^e s. av. J.-C. ; elles se trouvaient en périphérie d'un enclos funéraire quadrangulaire délimité par un fossé. Il semble qu'à Vix, le rite funéraire de l'inhumation diffère de ce que l'on connaît par ailleurs en Bourgogne où l'incinération, pour cette période, est la règle. Faut-il y voir une dichotomie d'origine culturelle entre les Lingons - le Châtillonnais était en territoire Lingon - et les peuples gaulois voisins, Sénons et Eduens ? Il est un peu tôt pour le dire mais l'hypothèse est séduisante à défaut d'être validée.

L'une des originalités majeures des principautés hallstattiennes est d'avoir développé un système de contrôle élargi du territoire grâce à des pouvoirs relais sur un rayon de 50 km autour de la "résidence princière".

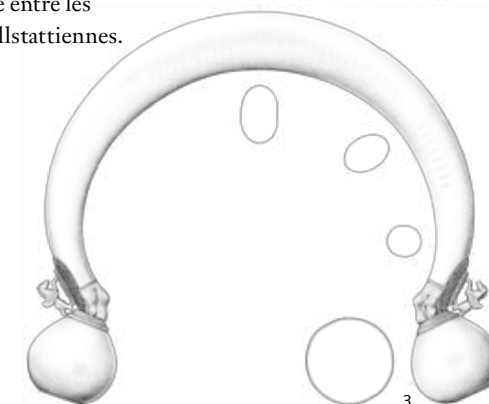
Cette configuration a créé des contraintes spatio-organisationnelles qui impliquaient le passage à une forme structurée et étendue, quasi urbaine de l'habitat, afin de répondre efficacement au défi qu'imposait le contrôle d'un vaste territoire.

A la fin de la période de Hallstatt, dans la première moitié du V^e s. av. J.-C., le phénomène de centralisation et de hiérarchisation du pouvoir prend fin sur la plupart des grands sites de hauteur hallstattiens que nous reconnaissons comme étant des résidences princières. Le complexe aristocratique de Vix/le mont Lassois n'échappe pas à cette règle. Les hypothèses actuelles donnent, comme raisons à ces implosions, des facteurs internes (tensions sociales consécutives à la concentration des pouvoirs dans les mains d'une minorité, etc.). La destruction, un peu avant le milieu du V^e s. av. J.-C., du sanctuaire aristocratique des "Herbues", lieu de culte consacré à l'héroïsation des élites, pourrait être l'une des conséquences visibles de ces bouleversements importants.

Les facteurs externes sont davantage liés à la position géostratégique de sites tels que Vix qui ne se seraient plus trouvés sur les grands axes de circulation et donc plus en situation de jouer leur rôle d'intermédiaire entre les cultures méditerranéennes et hallstattiennes.



0 5 cm



1. Vue aérienne des grands bâtiments absidaux.
B. Chaume, N. Nieszery, W. Reinhard

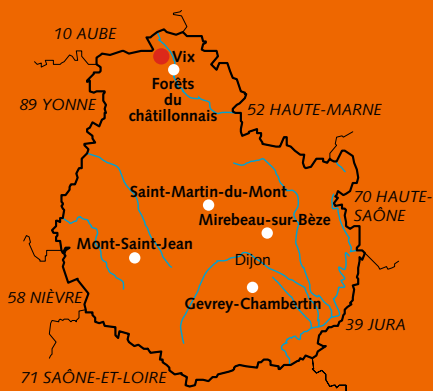
2. Coupe dite de Droop ornée d'une scène de combat d'amazones, datée de 520/515 av. J.-C.
K. Rothe

3. Dessin du torque.
K. Rothe



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE
ARCHÉOLOGIQUE
Le Ministère de la Culture,
en application du Livre V
du Code du Patrimoine,
a pour mission d'inventorier,
protéger et étudier le patrimoine
archéologique. Il programme,

contrôle et évalue la recherche scientifique dans les domaines de l'archéologie préventive (liée à des travaux d'aménagement) et de la recherche programmée (dont la seule raison est scientifique). Il concourt à la diffusion des résultats auprès de tous les publics. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie). L'État a souhaité que la Bourgogne constitue un pôle d'excellence en matière d'archéologie programmée en installant à Bibracte un centre archéologique européen. De ce fait, la thématique des "oppida" (Alésia, Vix, Bibracte...) est une priorité affichée de la recherche régionale, parmi les thématiques relatives à la préhistoire (Arcy, Mellecey) ou au Moyen Âge : habitats (Saint-Martin-du-Mont) et lieux de culte (cathédrale d'Auxerre, Cluny). Afin d'attirer sur ces problématiques des équipes de chercheurs de toute l'Europe, d'assurer leur mise en réseau et de permettre la diffusion rapide de leurs résultats, la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne consacre à ces opérations un budget annuel d'environ 750 000 euros.



5594 ARTEHIS - Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés - constitue un réseau de recherche en archéologie, histoire, patrimoine, histoire de l'art et sciences de l'environnement, un pôle de formation interrégional et un organe de diffusion de la culture scientifique. Ses tutelles sont le CNRS, l'université de Bourgogne et le Ministère de la Culture. Ses thèmes de recherche sont centrés sur l'évolution des sociétés néolithiques, protohistoriques, romaines, médiévales et modernes dans leurs processus d'anthropisation des milieux et de productions artisanales et artistiques.
site : www.artehis-cnrs.fr



Pays Châtillonnais,
Trésors de Vie !
Situé en Bourgogne,
en Haute Côte-d'Or, le Pays Châtillonnais bénéficie d'une position stratégique entre Bourgogne et Champagne. Il est composé de 110 communes organisées autour d'une ville-centre, Châtillon-sur-Seine et compte 23 000 habitants. La qualité de son patrimoine naturel, son environnement préservé ainsi que sa biodiversité permettront au Pays Châtillonnais de devenir bientôt le 11^e parc national de France. Le Pays Châtillonnais présente également une exceptionnelle richesse archéologique dont le plus grand vase antique en bronze connu à ce jour : le fameux Vase de Vix. Ce trésor ainsi que d'autres découvertes archéologiques réalisées à Vix sont exposées au nouveau Musée du Pays Châtillonnais / Trésor de Vix, ouvert en 2009 et porté par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
Musée du Pays Châtillonnais
Trésor de Vix :
14, rue de la Libération
21400 Chatillon-sur-Seine
Tél : 03 80 91 24 67
mail : accueil@musee-chatillonnais.fr
site : www.musee-vix.fr

Tarif : 1,50 euros

À l'Université
de Bourgogne,
Dijon, l'Unité
Mixte de Recherche

Maître d'Ouvrage :
Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais

**ARCHÉOLOGIE
EN BOURGOGNE**
Publication de la DRAC
Bourgogne - Service
Régional de l'Archéologie
39 - 41 rue Vanterie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

**Directeur du PCR de Vix
et son environnement :**
Bruno Chaume,
Chargé de Recherche
au CNRS, UMR 5594,
ARTEHIS, Dijon

Texte :
Bruno Chaume

Crédit photographique :
Arianne Ballmer / univ.
Zurich
David Bardel / INRAP
Bruno Chaume
Philippe Della Casa / univ.
Zurich
René Goguy
Musée du Pays Châtillonnais
Norbert Nieszery
Thomas Pertlwieser / univ.
Vienne
Walter Reinhard / serv.
archéo. du land de Sarre
Klaus Rothe

Plans, relevés, DAO :
David Bardel
Sylvain Beuchot
Bruno Chaume
Meinrad Filgis / serv. archéo.
du Bade Wurtemberg
Alfred Haffner / univ. Kiel
Angela Mötsch / univ. Kiel
Ulrich Müller / univ. Kiel
Norbert Nieszery
Walter Reinhard
Klaus Rothe

**Microtopographie,
prospections géophysiques :**
Wolf Böttinger /
univ. Stuttgart
Dieter Müller / serv. archéo.
du Bade Wurtemberg
Harald von der Osten / serv.
archéo. du Bade Wurtemberg
Siegfried Schenk /
univ. Stuttgart

Directeur de collection :
Agnès Rousseau-Deslandes /
SRA - DRAC Bourgogne

Maquette :
Laurent Jacquy

Graphisme :
Céline Henry

Impression :
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2011

